

Le secteur riz au Togo

Aperçu général sur le pays

- Superficie: 56750 km²
- Population : 5 701 579 habitants en 2007
- Taux de croissance moyen annuel 2,4%
- Densité environ 100 habitants/km².
- La population rurale: plus de 60%.
- Le secteur agricole occupe près de 80% de la population du pays, fait vivre 2/3 de la population active
- Contribue pour 40% au PIB sur la période 2000-2008
- Contribution de la production vivrière par an au PIB: en moyenne 24,6% dont 3% pour le riz.
- Pauvreté: 61.7% de la population

Sur le plan institutionnel

- **Département en charge du secteur:** Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- **Autres départements impliqués:** Ministères en charge du Commerce, du secteur privé et des Finances
- **Recherche:** Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)
- **Vulgarisation:** Institut Togolais de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)
- **Politiques:** Secrétariat Général
- **Partenaires Techniques et Financiers:** Africa rice , FAO, BM, FIDA, PNUD,CARD
- **Secteur privé:** producteurs en groupements ou individuels, commerçants
- **ONGs:** INADES-Formation, CIDR,APJEA, RHINCANI

Politiques agricoles

- Le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP) axé sur les Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) reconnaît au secteur agricole le rôle de moteur de croissance économique.
- le Gouvernement togolais dans ses politiques agricoles met l'accent sur les cultures porteuses de croissance telles que le maïs, le sorgho, le riz, le niébé, l'igname, le manioc.
- Pour le riz spécifiquement, il entend doubler la production à l'horizon 2015 à travers le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIA SA), un cadre fédérateur de toutes les actions du secteur agricole dont le plan d'opération a été cosigné par la partie nationale et internationale le 04 février 2010.

Zones de production

Nom de la variété	Zone de culture	Milieu de culture	Cycle végétatif (jours)
IR 841	toutes les régions	irrigué et bas -fond	120
TGR 75	région des plateaux	bas -fond et pluvial	110
TGR 203	Région des plateaux et kara	Bas-fond	120
Oryza glaberrima spp	région des plateaux	pluvial	100-140
NERICA 1	région des plateaux	pluvial	100
NERICA 4	région des plateaux	pluvial	100
Dapaong	toutes les régions	Bas-fond	150

ECOSYSTEMES

Trois types de riziculture sont pratiqués au Togo : la riziculture de bas-fond (60%), la riziculture irriguée (30%) et la riziculture pluviale (10%). Les rendements sont d'une manière générale très bas (1-2 t/ha)

Production du riz de 2005 à 2008

Culture	Entité	Campagne			
		2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Riz paddy	Superficie (ha)	30723	30723	32717	36492
	Rendement (T/ha)	2,202	2,553	2,8834	2,689
	Production (T)	72860	76284	80480	85540

VISION DE LA SNDR

Superficie, rendement et production du riz paddy

Année	2008	2013	2018
Superficie (ha)	36492	103303	395808
Rendement(T/ha)	2,344	3,246	4,556
Production (T)	85540	335295	1803295

Personnel existant et besoins à satisfaire

Années	Chercheurs agricoles avec master ou doctorat			Techniciens de recherche			Agents de vulgarisation		
	Total	Spécialiste en riziculture (plein temps)	Spécialiste en riziculture (partiel)	Total	Spécialiste en riziculture (plein temps)	Spécialiste en riziculture (partiel)	Total	Spécialiste en riziculture (plein temps)	Spécialiste en riziculture (partiel)
2009	7	2	5	5	2	3	200	90	110
2014	13	6	7	8	4	4	450	200	250
2018	15	7	8	8	4	4	450	200	250

Stratégies

- Sous-secteurs:

Semences: non organisé mais en cours avec création d'une direction des semences; besoins: (i) appui à la production, (ii) à l'organisation des producteurs, (iii) à l'organisation d'un système de distribution;

Engrais: utilisation toute récente en riziculture; même fumure que le maïs d'où augmentation des importations de NPK 15-15-15 et Urée 46%N; subventions de l'Etat.

Commercialisation: vente sur place du riz paddy aux privés pour usinage. Seulement deux rizeries existent et doivent être multipliées avec la SNDR

- Sous-secteurs

Irrigation: aménagements sommaires participatifs, réhabilitation d'anciens périmètres, besoins de formation des techniciens et producteurs

Accès au crédit: relèvement du niveau des investissements publics dans l'agriculture, renforcement des capacités des systèmes de micro finances existants, offre de services adaptés aux bénéficiaires surtout aux femmes.